

K10
3AH
758

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

PCT/LEB/2251
Zone de Reboisement
de TELL MOHAMAD
AKKAR ATTIKA

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

PROGRAMME DE COOPERATION
FAO/LIBAN

ASSISTANCE AU REBOISEMENT

Rapport préparé pour le Gouvernement du Liban
par l'Organisation des Nations Unies pour
l'Alimentation et l'Agriculture

Sur la base des travaux de
Maurice ZAHLAOUI
Consultant en Cartographie

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION & L'AGRICULTURE

Beyrouth 1993

MEN-801

Zone de Reboisement de
TALLET ECH-CHEIKH MOHAMMED,
"AKKAR EL-ATIKA"

1 - Situation

Cette zone se situe entre les coordonnées géographiques suivantes:

Latitude Nord : 34°31' - 34°32'

Longitude : 36° 7' - 36°14',

sous forme de colline "Tallet" entourée par des champs de cultures fruitières.

Le terrain appartient au village de "Daora", c'est un terrain communal. District de Akkar - Mohafaza du Liban-Nord.

2 - Propriété

De 436 hectares de superficie, le terrain est communal - Au sommet de la colline, se trouve un cimetière commun pour les agglomérations situées tout autour et vers le bas de la colline, et dont la surface qu'il occupe ne dépasse pas quelques milliers de mètres carrés; et c'est le seul droit d'usage en vigueur, le terrain étant presque nu.

3 - Etude climatique

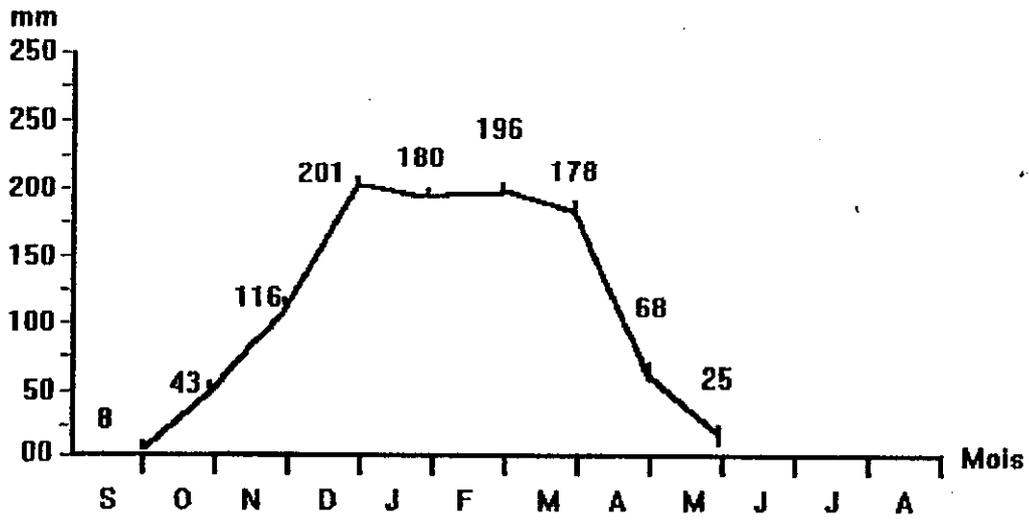
3.1 - La zone se trouve dans la partie extrême, nord de la chaîne ouest du Liban.

3.2 - L'altitude est de 842m (point le plus bas) jusqu'à 900m au sommet.

3.3 - L'exposition est Nord-Est et Ouest.

3.4 - Les précipitations annuelles varient entre 800 - 850 m et sont concentrées surtout durant les mois de novembre jusqu'à février.

Pluviometrie



STATION DE SIR DINNIE LA PLUS PROCHE
DE LA ZONE DE AKKAR-ATIQUA

- 3.5- Dans la même période, et au mois de janvier, des neiges tombent, d'une façon interminante, et ne persistent que rarement (quelques jours au maximum).
- 3.6 - L'humidité relative est de l'ordre de 70%.
- 3.7 - Les températures moyennes accusent des variations allant de 5° (janvier) à 24° à peu près (août).
- 3.8 - Située au contre-bas des montagnes de Kammoua vers le sud, protégée par la chaîne de montagne vers l'ouest, la zone se trouve à l'abri de vents forts, ^{bien} qu'à l'exposition nord, une petite vallée, longue de 2 kms à peu près fait acheminer un vent humide et froid en hiver et rarement desséchant en été. C'est un climat méditerranéen humide.

4- Etude Géologique

- 4.1 - La couche géologique dans la région est formée par des calcaires du Cénomaniens, assez tendres avec des marnes blanchâtres et certains bancs en grès avec un potentiel hydrique fort important.
- 4.2 - La pente est plutôt douce vers le haut (5 à 15%), mais qui s'accroît vers le bas (jusqu'à 30-35%) surtout vers le nord - ouest, ouest sur un terrain rocheux.

5 - Etude pédologique

Située au contre-bas du socle rocheux de la forêt de Kammoua, et par l'effet de l'érosion, cette colline fut le dépôt d'éboulis donnant un sol colluvial et est formée d'éléments relativement fins et de profondeur variable; c'est un sol de mélange.

6 - La végétation naturelle

Comme indiqué plus haut, la colline est presque dénudée, quelques pins brutia et chêne vert persistent, isolés vers le versant ouest, et sur les deux flancs de la vallée allant dans la direction du village d'El-Borj El Ayat. Ces deux espèces constituent, d'ailleurs, le fond de l'association végétale des régions avoisinantes (Akkar Atika, Daora, etc.) toujours en mélange, avec un certain nombre d'arbres et d'arbustes de moindre importance, du point de vue couvert forestier et qui sont:

- Le Phylliréa Media
- Le Pistachia Atlantica
- L'Ostrya Carpinifolia
- L'Arbitus Andrachné
- Le Junipérus oxycédrus - Il existe un seul junipérus excelsa.

Comme plantes vivace, il faut noter:

- Les Cistes (Cistus villosus et C. Salvifolius)
- L'érica verticillata
- Le Ptéris aquillina
- Le Potérium spinosum
- Le Calycotome villosa
- Le Crataegus monogyna
- Le Styrax officinialis
- Le Rhus coriara
- Le Cornus Australis;

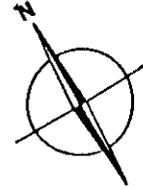
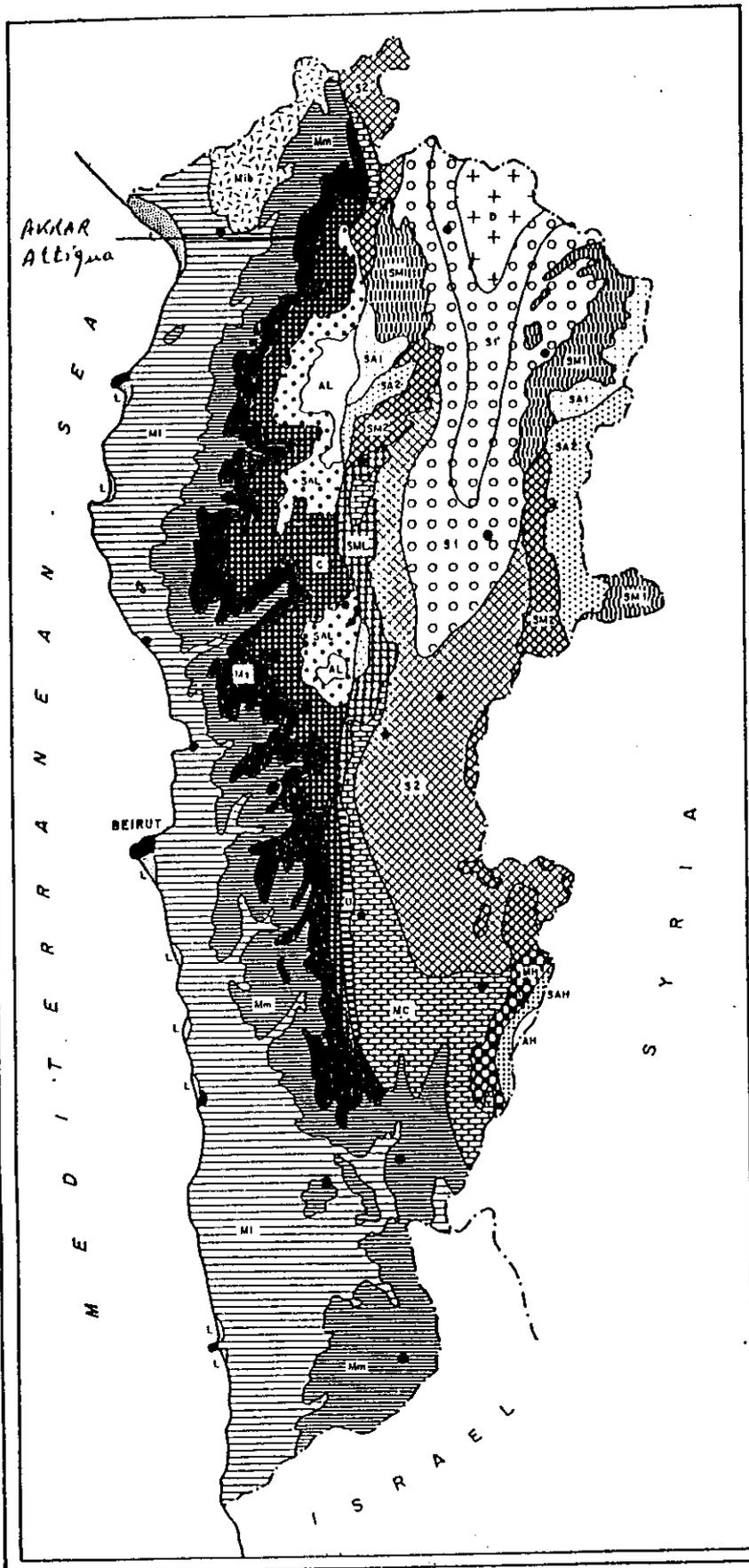
en plus de certaines graminées:

- Dactylis Glomérata
- Brachypodium pinastrum, Orysopsis miliacca, etc.

On peut présumer qu'à la suite des coupes successives pour l'usage domestique les habitants d'agglomérations voisines, du pâturage intensif et des incendies, cette association végétale a presque disparu, quoique que les conditions climatique sont fort favorable à son développement,

CARTE PHYTOGEOGRAPHIQUE DU LIBAN

par H. PABOT — Ecologiste F.A.O.



ECH: 1/1000000

LEGENDE

-  L - Zone littorale
-  MI - Zone méditerranéenne inférieure
-  Mib - Sous-zone de l'Akkar
-  Mm - Zone méditerranéenne moyenne
-  Ms - Zone méditerranéenne supérieure
-  C - Zone du Cèdre
-  SAL - Zone subalpine du Liban
-  AL - Zone alpine du Liban
-  MC - Zone méditerranéenne continentale
-  S2 - Zone syrienne humide
-  S1, S1' - Zone syrienne sèche
-  D - Zone steppique
-  B - Zone montagne de Barouk-Est
-  MH - Zone montagne de l'Hermon
-  SML - Zone syrienne-montagne du Liban
-  SM2 - Zone syrienne-montagne "humide"
-  SM1 - Zone syrienne-montagne "sèche"
-  SAH - Zone subalpine de l'Hermon
-  SA2 - Zone syrienne-subalpine "humide"
-  SA1 - Zone syrienne-subalpine "sèche"
-  AH - Zone alpine de l'Hermon

comme c'est le cas dans la forêt voisine de Akkar Atika, forêt de mélange, équilibrée de Pin Brutia et de chêne vert (Quercus Calliprinos).

7 - le reboisement

7.1 - les travaux de préparation du terrain sont:

7.1.1 - Ouvrir des banquettes au tracteur, de 1,5m - 2,00m de largeur, selon les courbes de niveau dans les parties à pente moyenne (de 5 à 20%) et là où il y a un sol profond et la terre meuble; inclinées vers l'amont (0,5%); avec un sous-solage (50 cm) et des trous sur ces banquettes.

7.1.2 - Creuser des trous directement à la main, de 40cm x 40cm x 40cm là où le terrain est trop rocheux ne permettant pas la construction des terrasses d'une façon continue.

7.2 - Le choix des espèces:

- Le Pin Brutia, le Pin Pignons (Pinus pinéa).
- Le Quercus Calliprinos (Chêne vent).
- Le cyprès vert (cupressus sampervirens).
- Même le Cèdre du Liban (Cédrus Libani).
- Le Junipérous Excelsa (il est à l'état naturel dans la région).

7.3 - Le matériel de reboisement:

7.3.1 - des plants élevés en pépinières agés d'un an dans des sacs en polyéthylène.

7.3.2 - des semis directs, pour le pinus pinéa et le Cèdre; on peut toutefois essayer des semis du chêne vert et chêne infectoria

7.4 - La plantation:

Etant donné que le principe d'arrosage n'est pas retenu dans les travaux de reboisement, la plantation devrait se faire après que la zone ait reçu les premières pluies. Cette pluie tombe souvent entre le 15 octobre - début novembre de chaque année.

7.5 - L'entretien:

- Un travail de binage superficiel de la terre sera réalisé après les dernières pluies (fin mars - avril) de la 1ère année de la plantation.
- Le gardiennage permanent est nécessaire jusqu'à ce que les arbres atteignent au moins deux à 3 mètres de hauteur.

8 - Devis estimatifs

8.1 - Le prix des travaux mécanisés (banquettes) est estimé à 1000 \$ /ha dans cette zone. Cette estimation est basée sur des calculs et résultats obtenus des travaux réalisés dans le passé sur des terrains analogues.

8.2 - Les travaux de préparation du terrain à la main (trous, petits balconnets, etc.) coûteraient moins cher, et on estime à 350- 400 \$ l'hectare.

8.3 - Les frais de plantation, y compris le transport aux emplacements des trous, des plantes s'élèveraient à 300 \$ / ha, portant sur près de 1500 plants.

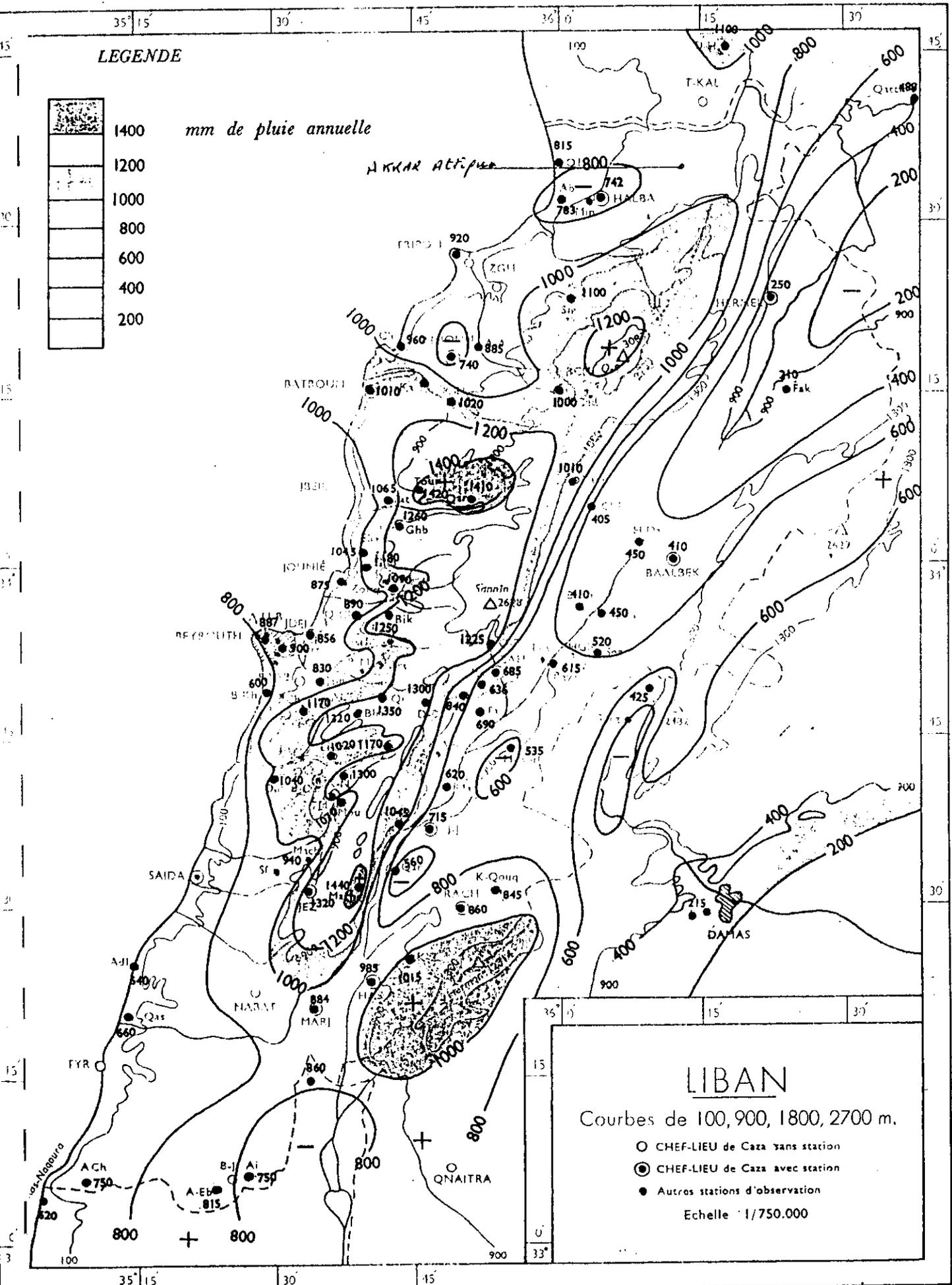
8.4 - Le semis direct coûte le moins cher, et le prix serait de 200 - 250 \$ / ha, la densité de semis devait être l'équivalent de 1500 - 2000 plants/ha.

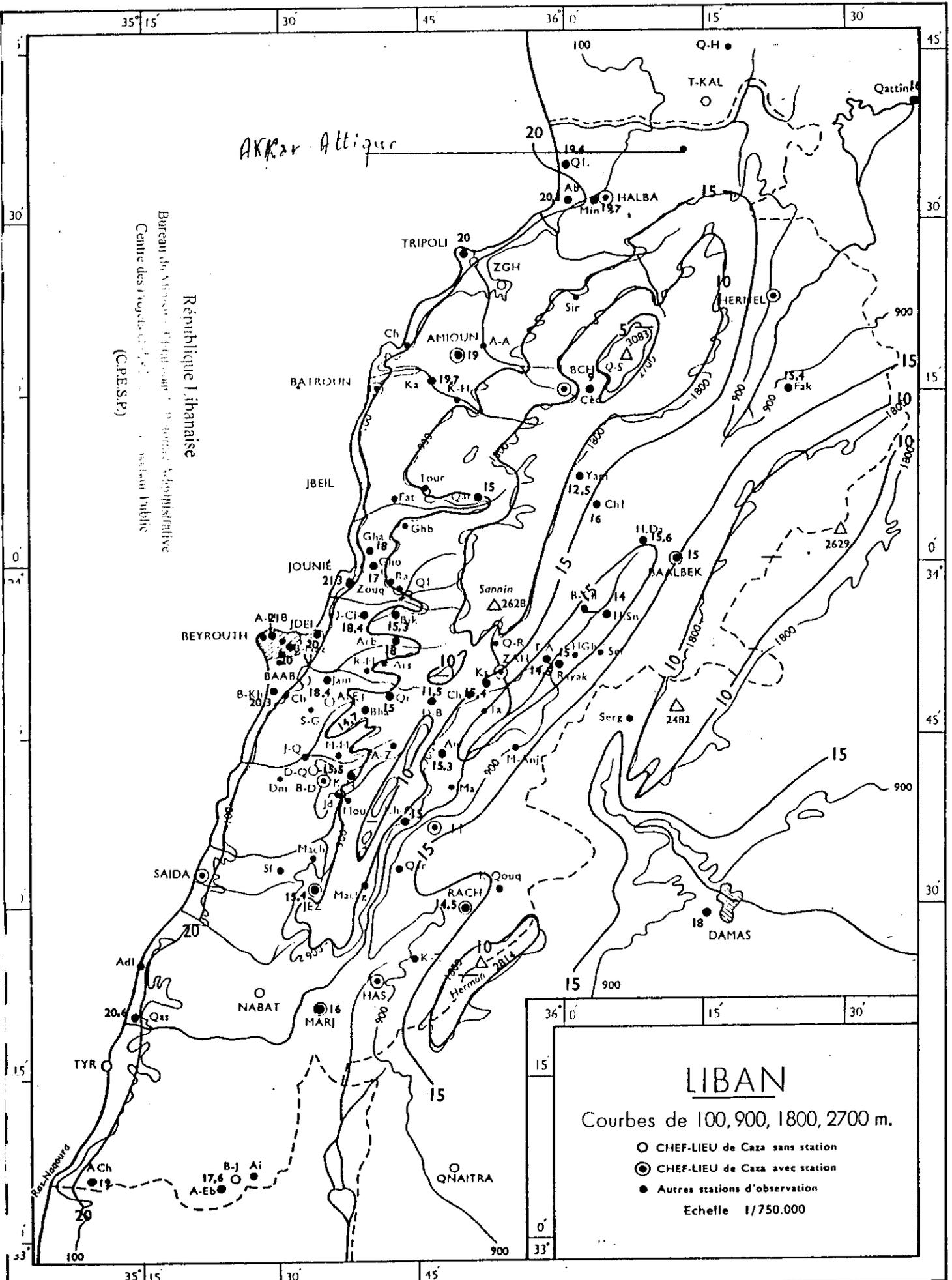
9 - Les mesures administratives:

Des arrêtés ministériels doivent apparaître pour délimiter la zone, et la mettre en défens.

Un fichier doit être tenu pour mentionner, tous les renseignements sur cette zone.

La reprise des travaux de reboisement nécessite l'établissement des cahiers de charge au cas où l'administration décide d'adjuger les travaux. Si les travaux doivent être exécutés en régie, il faut prévoir les moyens en homme et en matériel dans l'administration qui manque actuellement de personnels après vingt ans de guerre.





République Libanaise
 Bureau de Mesure et d'Observation - Direction Administrative
 Centre des Projets de Coopération Technique - Institut National de Recherche Scientifique (C.P.R.S.P.)

AKKAR Attique

